

# AVIS PUBLIC

## Entrée en vigueur

---

AVIS est donné par la soussignée que le Conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 19 août 2019, adoptait le règlement suivant :

- *Règlement 1238 sur la délégation des pouvoirs aux termes de la loi sur l'autorité des marchés publics.*

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est actuellement déposé au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville sis au 1580, chemin du Fer-à-Cheval, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 21 août 2019.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA  
Avocate

---